Bonjour à tous et toutes,

Face aux nombreuses évolutions attendues en 2026 et 2027 en termes de règlementation et de fiscalité des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes, je vous propose de participer à une réunion d'information organisée en collaboration avec Rachel WIEDENKELLER, de l'ADT, en charge du Label Clévacances et du classement des meublés :

Le jeudi 19 novembre de 9h00 à 12h30
Mairie d'Ax Les Thermes - Place Roussel
Salle de conférence - 3ème étage

Lors de cette matinée, un intervenant spécialisé, Charles Lecointe, directeur d'Accueillir Magazine, vous informera des différentes évolutions règlementaires et fiscales ainsi que de leurs conséquences :

Cadre juridique

- Mesures de régulation des meublés de tourisme (**mise en place de l'enregistrement national des meublés de tourisme**, DPE…)
- Nouvelles règles fiscales (imposition des revenus, statuts, TVA, **facturation électronique**, taxes)

Ainsi, cette rencontre sera l'occasion de faire le point sur les changements à venir et de répondre à l'ensemble de vos questions.

Programme:
9h00 : accueil café
9h30-12h30 : intervention de Charles Lecointe, directeur de publication d'Accueillir Magazine
12h30-14h00 : déjeuner sous forme de buffet
14h00 : intervention de la société thermale d'Ax ACQS pour vous présenter les différentes prestations qu'elle propose en matière de bien-être.

Afin d'organiser au mieux cette réunion, notamment concernant la gestion du buffet, je vous demande de bien vouloir m'informer de votre participation à cette journée avant le 26 octobre 2026 en retournant le bulletin de participation

Comptant sur votre présence, je vous souhaite à tous et toutes une excellente journée.

Sylvia Freyche
Référente Hébergement et Taxe de séjour - Place de marché
Tél : 05 61 64 68 14 – Bureau Principal Ax les Thermes
sylvia.freyche@pyrenees-ariegeoises.com - www.pyrenees-ariegeoises.com
Office de Tourisme des Pyrénées Ariégeoises
DONEZAN – VALLEES AX – TARASCON VICDESSOS
La Résidence - 6 avenue Delcassé
09110 AX LES THERMES